

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE COMPTE ADMINISTRATIF 2021



L'article 107 de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRE) a modifié l'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales pour instituer de nouvelles organisations relatives à la présentation et à l'élaboration des budgets locaux.

Ainsi dorénavant, dans toutes les communes, une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être annexée au Budget Primitif et au Compte Administratif, afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. La présente note répond à cette obligation. Elle sera disponible sur le site Internet de notre commune.

Le Compte Administratif est un document budgétaire obligatoire. Il retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées par la commune au cours de l'année écoulée et présente les résultats comptables de l'exercice. Il traduit donc les réalisations effectivement menées tant en fonctionnement qu'en investissement et permet ainsi d'apprécier la santé financière de la collectivité.

La section de Fonctionnement

Le budget de fonctionnement permet à une collectivité d'assurer le quotidien. La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Evolution des recettes réelles de fonctionnement de 2019 à 2021 :

	CA 2019	CA 2020	CA 2021
Produits des services et du domaine-70	54 259,09	56 037,69	43 415,90
Impôts et taxes - 73	398 300,46	408 249,70	401 007,82
Dotations et participations - 74	115071,26	115 595,83	123 512,53
Revenus des immeubles -752	15 817,78	13 692,89	16 218,29
Produits financiers - 76	31,73	5,73	23,59
Produits exceptionnels- 77	11 851,60	34 362,44	21 617,18
Atténuations de charges - 013	33 528,85	24 700,41	37 919,20
Total recettes réelles	628 860,77	652 644,69	643 714,51

En tenant compte des opérations d'ordres et hors excédent de fonctionnement reporté, les recettes de fonctionnement de l'exercice 2021 s'élèvent à **643 714,51 €**.

En 2021, les recettes de la commune ont connu une variation d'environ – 1,36 %.

Il convient de noter qu'en 2021, des produits exceptionnels de la commune ont été en partie réalisés avec le remboursement de sinistres (vol aux ateliers techniques, vente de terrains) et les atténuations de charge (remboursement rémunération)

Les recettes fiscales représentent environ 62,30% des recettes propres de la commune.

En 2021, la commune a opéré une hausse du taux de taxe foncière sur les propriétés bâties de 28,38 à 29,79 % pour compenser la perte de taxe d'habitation. Malgré cela la commune reste en deçà des taux d'imposition moyens du Département.

Depuis 2011, les communes participent pleinement à l'effort de redressement des comptes publics au travers d'une baisse importante des dotations qu'elles perçoivent de l'Etat, en particulier de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF).

Evolution des dépenses réelles de fonctionnement de 2019 à 2021 :

	CA 2019	CA 2020	CA 2021
Charges à caractère général - 011	132 558,77	170 076,93	175 984,26
Charges de personnel et frais assimilés (assurances, médecine du travail...) - 012	248 230,54	213 224,97	217 524,23
Atténuation de produits - 014	975,00	827,00	
Charges de gestion courante (Subventions, cotisations, indemnités) - 65	102 025,45	102 744,12	105 182,59
Charges financières (Intérêts de la dette) - 66	29 410,96	95 552,04	12 597,87
Charges exceptionnelles - 67	50,00	15 156,30	
Dotation provision semi-budgétaires			100,00
Total dépenses réelles	513 250,72	513 250,72	511 388,95

En tenant compte des opérations d'ordre, Les dépenses de fonctionnement de l'exercice 2021 s'élèvent à **519 616,95 €**.

Elles regroupent : les dépenses nécessaires au bon fonctionnement de la collectivité : achat de consommables, entretien des bâtiments communaux, de la voirie, du matériel municipal, des espaces publics, les consommations diverses (fluides, fournitures, ...) ainsi que les locations et les assurances, les charges de personnel) les autres charges de gestion courante qui concernent principalement les contributions aux organismes de regroupement.

La section d'Investissement

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen et long terme et contribue à l'accroissement du patrimoine communal.

Le budget d'investissement regroupe :

En dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

En recettes : deux types de recettes coexistent : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (subventions relatives à la construction d'un nouvel équipement...)

Evolution des recettes réelles d'investissement entre 2020 et 2021 :

	CA 2020	CA 2021
Dotations, fonds divers (FCTVA, TA) – 10	117 635.10	50 423.21
Subventions d'investissement reçues - 13	6 086.61	3 164.89
Emprunts et dettes assimilées	640 000.00	285 000.00
Total recettes réelles	763 721.71	338 588.10

Les recettes d'investissement de l'exercice 2021 s'élèvent à **338 588.10 €**.

Evolution des dépenses réelles d'investissement entre 2020 et 2021 :

	CA 2020	CA 2021
Emprunts	632 968.00	63 544.95
Immobilisations incorporelles	6 337.71	9 206.40
Subventions d'équipement versées	15 997.34	1 465.75
Immobilisations corporelles	16 709.99	172 169.43
Immobilisations en cours	6 352.92	7 082.55
Total dépenses réelles	678 365.96	252 469.08

Les dépenses d'investissement de l'exercice 2021 s'élèvent à **252 469.08 €**.

Les dépenses d'investissement réalisées en 2020 concernent principalement :

les travaux suivants:

- Climatisation Mairie (4649,39€)
- Maison de Watrigant : réfection salle de bains (2 084,50€)
- Isolation combles de la Mairie : 170,21€
- Enfouissement des réseaux rue de l'Isarce (9315,86€)
- Murs en quinconce La Chênaie (5700,00€)

et les acquisitions suivantes :

- Acquisition de matériel mobilier (tables 265,90€)
- Acquisition de 2 débroussailleuses (558,00 + 617,95€), acquisition taille-haie (381,60€), tronçonneuse (464,40€), compresseur (645,36€) (remboursée en partie par l'assurance)
- Acquisition du Moulin du Martinet (125 000,00€)
- Acquisition matériel informatique (ordinateurs école (3 857 €)
- Acquisition de jardinières (9567,84€)
- Acquisition illuminations de Noël (1205,16€)

VUE D'ENSEMBLE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Total dépenses	534 457,37	Total dépenses	262 851,79
Total recettes	645 898,13	Total recettes	369 155,61
Résultat de l'exercice <i>Excédent</i>	111 440,76	Résultat de l'exercice Excédent	18 477,27
Résultat reporté de 2020 Excédent	207 494,04	Résultat reporté de 2020	4 964,95
Résultat de clôture <i>Excédent</i>	318 934,80	Résultat de clôture <i>Excédent</i>	101 338,87

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2021

Le Compte Administratif pour l'exercice 2021 présente un excédent en fonctionnement et un excédent en investissement pour un montant respectif de **318 934,80 €** et **101 338,87€**.

Il appartient au Conseil Municipal d'affecter ces résultats au budget 2021 comme suit :

Affectation en section de fonctionnement de l'excédent reporté, compte 002 pour 316 934,80€

Affectation en section d'investissement d'excédent reporté, compte 001 pour 101 338,87€ et de 2000,00 € au compte 1068, en affectation complémentaire en réserve.